



Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi
de 10 heures à 12 heures (sauf jours fériés et juillet/août).

Tél. : 01 64 23 46 45 (répondeur)

www.aaff.fr - Courriel : amisforet77300@gmail.com

I - Les AFF et la FORÊT

DÉPART DU DIRECTEUR DE L'ONF

Après plus de quatre ans de séjour comme directeur de l'Agence territoriale Île-de-France nord-ouest, Benjamin Beaussant a été nommé directeur départemental des Territoires à la préfecture du Loiret, à Orléans. Il laissera un souvenir particulièrement fort. Notre Association a apprécié sa disponibilité, son engagement dans la défense de la forêt emblématique que représente Fontainebleau, son écoute des préoccupations de notre association. Des relations confiantes et efficaces ont ainsi été nouées avec l'agence et son équipe. Un verre de l'amitié a réuni au domicile du président les membres du conseil d'administration autour de Benjamin Beaussant, auquel la médaille du centenaire des AFF a été remise, et Franck Jacobée, responsable Accueil et biodiversité, qui quitte également l'agence. Nous leur avons souhaité plein succès dans leurs nouvelles responsabilités.

SURVOL DE LA FORÊT PAR UN AVION D'AIR FRANCE

Le dimanche 25 septembre, de nombreux promeneurs dans la forêt comme les habitants des villes et villages périphériques ont été surpris d'apercevoir un avion commercial volant à basse altitude. On devait apprendre qu'il s'agissait d'un vol Air France se dirigeant vers la Guyane qui, à la suite d'une grave avarie, a dû effectuer une vidange, c'est-à-dire se délester d'une partie importante de son carburant pour pouvoir effectuer un atterrissage d'urgence à Roissy. Or cette opé-

ration exceptionnelle doit se faire à une altitude maximale de 2 000 mètres. Certes la majeure partie du carburant s'évapore – en général 90 % – mais une fraction arrive au sol, comme il a pu être constaté. Cet incident, heureusement très rare, a provoqué une forte émotion qui a dépassé le cadre local. Cette opération était manifestement dictée par l'urgence mais néanmoins plusieurs questions se posent : une autre localisation de cette opération de vidange n'était-elle pas possible ? Quelle est la fréquence de ce type d'opération ? Est-il normal, comme on le constate régulièrement, que des avions de ligne survolent la forêt alors que normalement aucun couloir aérien n'est prévu ? Avec le maire de Fontainebleau, on peut regretter l'absence de communication sérieuse de la part d'Air France. Les prélèvements effectués par l'ONF, notamment sur les mares, permettront d'évaluer le degré de pollution subie par la forêt. Il est probable, en dépit de son caractère regrettable, qu'elle sera nettement inférieure à celle que connaît au quotidien la forêt du fait des dépôts de débris et gravats en tous genres qui s'accumulent. Quoiqu'il en soit, on peut espérer que cet incident avait un caractère exceptionnel et que des explications claires seront données aux promeneurs et habitants du Pays de Fontainebleau.

STRATÉGIE VTT EN FORÊT

Les AFF ont donné leur accord à la stratégie VTT proposée par l'ONF, confirmée et précisée dans le Plan

d'aménagement de la forêt de Fontainebleau pour la période 2016-2035 en cours d'approbation par arrêté ministériel. Celui-ci dispose, entre autres, que « l'usage des sentiers Bleus par les usagers autres que les piétons (cyclistes, cavaliers...) doit être proscrit. » Les AFF ont également donné leur accord à la création de sentiers dédiés à la pratique de ce sport, étant entendu que les associations de vététistes encourageront leurs membres à respecter le caractère exclusivement piétonnier des sentiers Bleus. Le tracé d'un premier sentier est en cours d'étude en concertation avec les AFF. Or une de ces associations – *Mountain Bikers Foundation* – persiste à contester

cette règle du jeu pourtant officiellement avalisée par le Plan d'aménagement. Dans un courrier en date du 15 octobre adressé au directeur de l'ONF, le président des AFF s'est exprimé très clairement sur ce point : « Notre Association estime, au contraire, comme nous l'avons toujours dit, qu'il va de soi que l'accord donné pour un sentier dédié à la pratique du VTT implique l'engagement des associations vététistes de rappeler à leurs membres que les sentiers Bleus sont réservés exclusivement aux piétons... faute de quoi, nous serions amenés à revenir sur notre accord et à considérer que la création d'un sentier dédié aux vététistes n'est plus pertinente ».

II - LA VIE DE L'ASSOCIATION

LES ARCHIVES DE MICHEL DESLANDRES

Michel Deslandres nous a quitté il y a maintenant plus de deux ans. Il a été un des membres très engagés dans notre Association pendant plusieurs décennies. Membre du conseil d'administration, il a été un chroniqueur régulier de *la Voix de la Forêt*, notamment avec des articles à caractère historique sur la forêt et les villages du Pays de Fontainebleau. Ses archives personnelles viennent d'être déposées aux Archives départementales. Leur consultation sera certainement très intéressante et permettra de contribuer à l'histoire de l'Association.

LE CAHIER NOIR

L'Association a publié le 17 octobre un Cahier Noir alertant les autorités sur la dégradation de la propreté en forêt. Ce cahier a été publié conjointement par six associations amies qui sont engagées dans la défense du patrimoine naturel exceptionnel que représente le massif forestier de Fontainebleau. Cette situation en effet inacceptable. Des tas de détritiques et de gravats s'accumulent à la grande indignation des promeneurs mais dans l'indifférence des autorités locales. Leur volume est en effet passé de 200 tonnes en 2014 à 365 tonnes en 2015. Pour 2016, la collecte sera sans doute largement supérieure. L'ONF, faute de moyens financiers adéquats, a suspendu leur collecte depuis le mois d'avril, la

contribution financière du conseil départemental ayant été fortement réduite au moment même où le volume de cette collecte s'accroît de façon spectaculaire. Quant aux communes concernées, peu d'entre elles s'intéressent à la propreté de la forêt. Cette situation est moins liée au comportement des usagers de la forêt qu'à celui de particuliers ou de professionnels qui estiment qu'il est moins coûteux et plus pratique de déposer ces gravats dans la forêt, d'un accès libre et gratuit, plutôt que dans une déchetterie payante et lointaine. Les associations proposent des solutions concrètes pour trouver une solution qui passe par un partenariat entre les différents acteurs concernés par la propreté de la forêt : ONF, conseil départemental de Seine-et-Marne, communes du pays de Fontainebleau, SMITOM, associations. On trouvera le *Cahier Noir* dans son intégralité sur le site de l'Association.

Don d'une carte ancienne

Un ami de notre association a fait don d'une très belle et grande carte ancienne datant de 1773. En haut figure la mention suivante : « Plan de la forêt de Fontainebleau, contenant 32 877 arpents, 2,8 perches présenté au roi par M. Duvaucel, Grand Maître des Eaux et Forêts du département de Paris et Île-de-France levé par H. J. Moussaint ingénieur géographe de S.M. et Premier arpenteur de la Maîtrise de Fontaine-

bleau ». Une particularité de cette carte est son orientation est-ouest, Thomery figurant en haut de la carte, Arbonne en bas.

PROMENADES DU JEUDI RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

La première promenade réservée aux adhérents a eu lieu le jeudi 29 septembre sous un beau soleil. Cet après-midi convivial a répondu à nos espérances : tout au long du chemin, nos adhérents ont pris spontanément la parole afin de

faire partager leurs domaines de compétences (mycologie, histoire, géologie...). Arrivés à la grotte aux Piliers (ou du Furet), à proximité de la butte de Franchard, nous avons eu la surprise de voir que Jean-Pierre Melaye avait placé un éclairage approprié mettant en valeur ses voûtes et ses profondeurs. Ces promenades auront lieu un jeudi par mois, de 14 heures à 16 heures. Les adhérents seront avertis par la lettre électronique mensuelle (AFF-info) de la promenade du mois.

III - LES RELATIONS EXTÉRIEURES

JOURNÉES D'ÉTUDE DE LA FNSAF

Cette année, loin des grandes forêts domaniales, la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts a choisi de réunir ses adhérents, les 29 et 30 septembre, à Senonches (4300 ha) magnifique forêt de chênes et de hêtres, en Eure-et-Loir, dans l'ancienne province du Perche. Le président des Amis de la forêt de Senonches, en accueillant les participants, a rappelé que les habitants de la commune de Senonches (3100 habitants) ont « durant des siècles, vécu de la forêt et souvent dans la forêt... cela laisse des traces dans les générations suivantes » et explique la passion qu'ils manifestent pour « leur » forêt et leur relations quelquefois difficiles avec l'ONF.

Louis-Jean de NICOLAÏ, président de la Fédération, sénateur de la Sarthe, après avoir salué les personnalités présentes, a ouvert la Table ronde qui avait pour thème : « À l'écoute des usagers et des gestionnaires de la forêt ». Anne-Marie GRANET, experte fonction sociale à l'ONF, a présenté une remarquable étude très complète portant sur l'attente des usagers ; ils aimeraient, suivant son expression, « une forêt aménagée par des mains invisibles ». Elle ajoute souhaiter « une forêt pleine de vie » où le dialogue prédomine. Notre président, Denis BAUCHARD, a expliqué les problématiques propres à la forêt de Fontainebleau : une grande étendue fragmentée par de nombreuses routes, un sol pauvre, des visiteurs nombreux et très divers. Il a ensuite présenté « l'Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau ». Michel MAC GRATH,

président des Amis de la forêt de Rambouillet, a décrit les 250 ha de l'Espace Rambouillet et en particulier l'Odyssée verte, sentier suspendu, à près de 5 mètres du sol, qui permet de découvrir la forêt et qui est très apprécié du public. Philippe DULAC, représentant des chasseurs, a rappelé la nécessité de trouver dans chaque forêt un équilibre sylvo-cynégétique entre le chasseur et le forestier sur la population de cervidés qui a globalement tendance à croître. Les plans de chasse sont décidés par les préfets. Philippe DULAC minimise les contraintes que la chasse représente pour les autres usagers de la forêt car, dit-il, elle n'est effective que seulement soixante jours par an. Benoît PRESCHÉZ, responsable « Groupama », a rappelé qu'il n'y a aucun recours lors d'un accrochage avec un sanglier ou autre animal en forêt, le remboursement des dégâts sera fonction du contrat souscrit par l'automobiliste. Il a convenu que les accidents dus à un arbre qui blesse un promeneur sont rarissimes, par contre, fait remarquer un intervenant, un arbre qui tombe sur une route, une voie ferrée (ou un caténaire) est un incident plus fréquent qui peut avoir de graves conséquences. Albert MAILLET, directeur Forêts et Risques naturels de l'ONF, a insisté sur la réglementation très stricte de la chasse et expliqué que l'ONF cherche à établir avec les chasseurs des contrats cynégétiques d'objectif ; les recettes de la chasse sont directement investies dans la gestion de la forêt. Il a rappelé que l'ONF recherche la concertation avec les usagers, en particulier dans les comités de massif, pour aboutir à des compromis permettant une gestion opérationnelle de la forêt. Antoine d'AMÉCOURT,

président de la Fédération nationale de la forêt privée, a répondu à certaines interrogations : la transmission de la forêt et son savoir se fait par les propriétaires privés ou publics, la biodiversité ne va pas disparaître avec la diversité que représentent 112 millions d'hectares de forêts privées appartenant à 3 millions de propriétaires, le prix du bois est tel que le produit d'une coupe ne permet pas de replanter et donc de laisser à nos descendants la forêt reçue de nos aïeux. Elisabeth VAN DE MAELE, ministre de l'Agriculture, chef du bureau de la Gestion durable de la forêt, a terminé les débats en rappelant que la loi d'avenir 2014 a permis d'établir un « Programme national de la forêt et du bois » qui sera soumis à l'avis du public.

L'intégralité des débats de cette Table ronde sera rapportée dans le prochain bulletin de la Fédération

PROMENADES « SOLIDAIRES »

Pour la deuxième année consécutive, nous avons accueilli en forêt la Fondation de l'Armée du Salut – adhérente des AFF – au Cabaret Masson (7 juillet). Dans le cadre du dispositif « Bougeons ensemble », il s'agissait d'une rencontre sportive et ludique destinée aux personnes accueillies dans les établissements du service inclusion de la Fondation, soit une dizaine d'établissements sur Paris/Île-de-France. Cette édition 2016 a réuni une centaine de personnes au Cabaret Masson, afin de leur permettre de rompre avec leur quotidien, de sortir de leur lieu de vie et d'aller à la rencontre d'autres publics dans une ambiance favorable aux échanges, à la convivialité et au partage. Les Amis de la Forêt proposaient une promenade de découverte de la forêt, tandis que l'association Verticale 12 proposait une initiation à l'escalade et que des animateurs organisaient des jeux (voley-ball, pétanque, chasse aux trésors pour les enfants...).

Le 25 septembre, une autre manifestation en fo-rêt – la Forêt solidaire – a été organisée par l'association « La Force d'un sourire » implantée à Boissise-la-Bertrand. Les activités (promenades, land art...), proposées notamment par les

membres des AFF, ont permis de récolter des fonds pour aider à la construction d'un orphelinat au Sénégal.

PREMIÈRES RENCONTRES NATIONALES FORÊT D'EXCEPTION

Les premières rencontres nationales Forêt d'exception se sont déroulées à Rouen les 13 et 14 septembre. Ces rencontres, ouvertes par le directeur général de l'ONF, Christian Dubreuil, ont permis de faire un premier bilan et un échange d'expériences, de la mise en œuvre de ce nouveau label. La forêt de Fontainebleau a été la première à en bénéficier en 2012 : son comité de pilotage est présidé par le maire de Fontainebleau. Depuis lors, trois nouveaux massifs forestiers en ont bénéficié : Verdun, Rouen et la Grande Chartreuse. La candidature d'une quinzaine de forêts est à l'étude. Pour chacune des forêts retenues, un programme d'action, visant à préserver la valeur multifonctionnelle – sociale, économique, écologique – de ces massifs. Il est défini, en concertation avec les collectivités locales et les associations concernées. Ces programmes visent à valoriser le patrimoine d'un certain nombre de forêts emblématiques, en respectant leurs spécificités. C'est dans ce cadre que plusieurs sentiers Denecourt ont été restaurés en partenariat avec notre Association. Les actions menées en forêt de Fontainebleau ont été ainsi exposées par Franck Jacobée, qui a été pendant plusieurs années chef du service Accueil et biodiversité de l'Agence de Fontainebleau. Ces rencontres ont permis de constater la diversité des expériences, et l'intérêt de promouvoir des actions visant à valoriser ces massifs forestiers qui constituent un patrimoine naturel exceptionnel. Le président des AFF, qui a participé à ces rencontres, a souligné le caractère de plus en plus préoccupant de la dégradation de la forêt, avec l'accumulation de gravats délibérément déposés, par des particuliers ou des professionnels. Une action efficace, en concertation avec les collectivités locales, s'impose, faute de quoi ce label perdra de sa signification.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les Amis de la Forêt ont été présents cette année dans six communes (Fontainebleau, Avon, Vaux-le-Pénil, Bois-le-Roi, Champagne-sur-Seine et Melun) qui ont organisé des forums les 4 et 11 septembre. Nous y avons été présents partout, comme en 2015 (deux de plus et deux de moins) avec une dizaine de bénévoles que nous remercions. Cette participation a permis de mieux faire connaître l'Association, d'enregistrer de nouvelles adhésions, et d'établir des contacts personnels avec les visiteurs.

RÉUNION SUR L'INSCRIPTION DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Une réunion présidée par le maire Frédéric Valletoux s'est tenue à la mairie de Fontainebleau le 12 juillet afin de préciser les conditions dans lesquelles sera portée la candidature de la forêt de Fontainebleau à la liste des sites inscrits par l'UNESCO au patrimoine de l'humanité. Cette réunion s'est tenue en présence des représentants de la DRAC Île-de-France qui a précisé la procédure à suivre dans ce domaine. Il a été décidé de créer une association ad hoc qui portera cette candidature. Un comité scientifique est également installé : Gérard Tendron, président des Amis du château et vice-président des AFF, et Jean-Claude Polton, notre secrétaire général, en sont membres. Un accord a été trouvé pour considérer que cette candidature devait apparaître comme une extension naturelle du château déjà classé. Un pré-dossier montrant la Valeur uni-

verselle exceptionnelle (VUE) était la première étape. Lors des débats, le président des AFF a déclaré que les Amis de la Forêt étaient prêts à contribuer à la préparation du dossier et a souligné que le succès de cette candidature dépendait largement de l'engagement, y compris financier, des communes du Pays de Fontainebleau et du conseil départemental.

ÉTUDE SUR LES DÉCHETS EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

À l'initiative de la directrice de la station d'écologie forestière de l'université Paris-Diderot, située à Fontainebleau, des étudiants du master environnement de cette université ont effectué un séjour d'étude d'une semaine sur place. L'objet de leur étude est « d'établir un diagnostic territorial des éclairages sur les stratégies des acteurs locaux autour de la question des déchets sauvages en Forêt de Fontainebleau ». L'étude sur le terrain s'est déroulée sur une semaine au mois de septembre. Les étudiants ont pu rencontrer les différents acteurs locaux, conseil départemental, communes, ONF, SMITOM, associations. Cette étude vient à son heure compte tenu de l'acuité de ce problème. Elle établira un diagnostic qui devrait déboucher sur des propositions d'autant plus intéressantes qu'elles émaneront de jeunes étudiants spécialistes des questions d'environnement et qui auront une approche objective et indépendante. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les membres du conseil d'administration de notre Association. Une première restitution a été effectuée à l'issue de leur séjour sur place. Le rapport final sera remis avant la fin de l'année.

IV - AGENDA

CINQ PROMENADES DU WEEK-END SONT PROGRAMMÉES D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

- **5 novembre** : une vedette de cinéma : le chêne Sully ;
- **6 novembre** : les plantes envahissantes ;
- **20 novembre** : promenade à vélo ;
- **27 novembre** : lutte contre l'incendie en forêt de Fontainebleau avec le concours du SDis ;
- **4 décembre** : le traditionnel Quizz forestier.

PROMENADES DU JEUDI RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

- **24 novembre** : Rendez-vous à 14 heures au

carrefour de Vienne avec William Mouilloix (parcelles 619/457). Grottes, la Table du Roi, le cimetière de Montigny, la ficelle et le monument à Kosciuszko...

- **15 décembre** : Rendez-vous à 14 heures devant l'Office du tourisme de Moret-sur-Loing pour une promenade en ville avec Jean Pillot sur le thème du grès.

Toutes les informations complémentaires sur ces promenades peuvent être consultées sur le site de l'Association.